







Castres le 15 aout 2019

La nouvelle année sportive 2019-2020 commence!

A cette occasion l'A. C. T. C. vous invite à son assemblée générale qui se tiendra

Le Vendredi 6 septembre 2019 à 19h00 au stand 10m (impasse Albert Thomas).

(Règlement des cotisations à partir de 18 h)

Ordre du jour :

- Rapport d'activité.
- Bilan financier de la saison 2018/2019.
- Renouvellement des membres du bureau.
- Prévisionnel Questions diverses.
- Renouvellement des licences et cotisations pour la saison 2019/2020.
 2€ augmentation pour la ligue prix inchangé pour le club

Tarif 2019/2020	Licences F.F.Tir	Cotisations A.C.T.C.	TOTAL
Adulte 1er Club	72.00 €	80.00 €	152.00 €
2ème Cotisation	72.00 €	40.00€	112,00€
Jeune 1er Club	44,00 €	35,00 €	79.00 €
2ème Cotisation	44,00 €	15,00 €	59,00 €
2ème Club	Photocopie de la nouvelle licence 1er Club	120.00 €	120.00 €
2ème Cotisation	Photocopie de la nouvelle licence 1er Club	60.00€	60,00 €

Fournir obligatoirement, <u>une enveloppe grise A5 (162x229) timbrée à votre</u> adresse pour le retour de la licence, le courrier F.F.Tir

Le comité directeur

Les membres qui ne peuvent être présents peuvent donner pouvoir à un autre membre de leur choix.

Je soussigné Licencié licence N°

donne pouvoir à Mme Mr

Au Club ACTC pour me représenter à L'A.G. du 6 septembre 2019.

A retourner avant le 1/09/20219 à l'adresse du club ACTC BP 10130 81105 CASTRES CEDEX